

Bulletin de santé du végétal - Auvergne

n° 11 du 6/07/2011

Vignes

Données du réseau : 32 parcelles ont fait l'objet d'au moins une observation sur la période du 4 et 5 juillet 2011.

Stades de la vigne : Le stade « fermeture de la grappe » est atteint sur la majorité des parcelles .

Observations Ravageurs :

Vers de la grappe / Eudémis :

Le vol de deuxième génération progresse avec une augmentation des captures (maximum : 80 captures à Deneuille), et l'observation de pontes.

Cicadelles vertes : A compter du stade fermeture de la grappe le seuil de nuisibilité est de 50 larves pour 100 feuilles.

Les populations de cicadelles restent très hétérogènes selon les secteurs, et sur certains secteurs le seuil est dépassé (dans le vignoble de Saint-Pourçain : secteur de Deneuille).

Observations Maladies :

La situation est globalement saine.

Mildiou : Le modèle MILVIT signale des contaminations sur les secteurs de La Ferté, Charreil, Plauzat et Aulnat le 28 juin.

Oïdium: Avec la fermeture de la grappe, la période de grande sensibilité de la vigne est maintenant terminée. La vigilance ne sera maintenue que dans les vignes fréquemment touchées et les rares parcelles présentant des symptômes.

Black Rot: A chaque épisode orageux la maladie peut progresser rapidement. La réceptivité à la maladie est maximale entre la nouaison et la véraison.

Botrytis: Aucun symptôme observé.

Climatologie: Annonce d'averses localisées pour Jeudi, et dégradations dimanche et début de semaine prochaine.

Ce BSV reprend des observations ponctuelles qui donnent des tendances régionales. La Chambre Régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Auvergne, rédigé par le Syndicat des Viticulteurs de Saint-Pourçain, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de l'Allier, Val.Limagne.coop la fédération viticole, le syndicat des Côtes d'Auvergne, ainsi que les viticulteurs du vignoble Saint-Pourcinois et des Côtes d'Auvergne.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office nationale de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018".

Directeur de Publication: Jacques Chazalet, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture

Coordonnées référent: Syndicat des Viticulteurs 04-70-47-79-25

Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

